

Nettoyant concentré Klean par Mirage

Section 1. Identification

Identificateur du produit : Nettoyant concentré Mirage

Code du produit : 60280

Autre moyen d'identification : Non applicable

Usage recommandé : Nettoyant concentré

Données relatives au fournisseur :

Produits de Plancher Finitec Inc.

150 rue Léon-Vachon

Saint-Lambert-de-Lauzon

Québec, Canada, G0S 2W0

Téléphone : 418-889-9910

service@finitec-inc.com

<http://www.finitec-inc.com>

Numéro de téléphone en cas d'urgence :

Chemtrec : (800) 424-9300

Ou appeler votre centre d'urgence médical locale.

Section 2. Identification des dangers

Classification :



Irritation oculaire, Catégorie 2A

Mention d'avertissement : Attention

Mention de danger :

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence :

P264 : Laver les parties exposées et/ou contaminées soigneusement après manipulation.

P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 : Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

Section 3. Composition et information sur les ingrédients

Nom	CAS	Concentration %
3-(4-(Hydroxyméthyl)-2-méthyl-1,3-dioxolan-2-yl)propanoate d'éthyle	902272-78-0	7 à 13
Décyl glucoside	68515-73-1	3 à 7
D-Glucopyranoside de dodécyle	110615-47-9	1 à 5
1,3-Bis(hydroxyméthyl)-5,5-diméthylimidazolidine-2,4-dione	6440-58-0	1 à 5

Section 4. Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires :

S'éloigner de la zone dangereuse. Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Yeux :

Rincer abondamment les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes.

Peau :

Laver au savon avec une grande quantité d'eau.

Inhalation :

En cas d'inhalation, transporter à l'air frais la personne exposée.

Ingestion :

Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien donner par voie orale à une personne inconsciente. Rincer la bouche avec de l'eau.

Indications pour les soins médicaux immédiats et traitements spéciaux requis, si nécessaires :

Traiter en fonction des symptômes.

Symptômes et effets aigus les plus importants :

Peut causer une irritation de la peau et des yeux.

Symptômes et effets chroniques les plus importants :

Aucun effet ou symptôme chronique connu.

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Inflammabilité du produit :

Ininflammable

Point d'éclair :

Aucune donnée disponible

Température d'auto-inflammation :

Aucune donnée disponible

Produits de combustion :

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu, la nature des produits de décomposition n'est pas connue.

Mesures spéciales de protection pour les pompiers :

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements protecteurs appropriés.

Agents extincteurs appropriés :

Utiliser les moyens d'extinction les plus appropriés aux matières environnantes.

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence :

Pour le personnel ne faisant pas partie des services d'urgence : Évacuer la zone.

Pour le personnel des services d'urgence : Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Assurer une ventilation adéquate.

Précautions relatives à l'environnement :

Ne laissez pas le produit entrer dans des canalisations.

Méthode et matériaux pour l'isolation et le nettoyage :

Utiliser les outils appropriés pour ramasser le produit et le placer dans un contenant adéquat pour disposition.

Section 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention :

Ne pas ingérer. Ne pas respirer les vapeurs et brouillards. Porter les vêtements de protection appropriés. En cas de ventilation insuffisante, utiliser un appareil respiratoire adéquat. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Conditions de sécurité relatives au stockage :

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit frais, sec et bien aéré.

Section 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Contrôles d'ingénierie appropriés :

Utiliser ventilation mécanique ou une hotte chimique pour éviter l'exposition.

Mesures de protection individuelle :

Protection des yeux/visage : Porter des lunettes de sécurité.

Protection de la peau : Porter un sarrau ou tout autre vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire : Si la ventilation est insuffisante, choisir la protection respiratoire appropriée en fonction des niveaux et la durée d'exposition.

Protection des mains : Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique : Liquide

Couleur : Clair

Odeur : Sans odeur

Point de congélation/de fusion : Donnée non disponible

Point d'ébullition : Donnée non disponible

Apparence : Translucide

Point d'éclair : Donnée non disponible

pH : 7,0 ± 0,5

Solubilité : Miscible

Densité : 1,062 - 1,064 g/mL

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité chimique : Stable dans les conditions recommandées d'entreposage.

Conditions à éviter : Matériaux incompatibles, chaleur excessive

Matériaux incompatibles : Agents oxydants forts, acides forts, bases fortes

Produits de décomposition dangereux : Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu, la nature des produits de décomposition n'est pas connue.

Section 11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë :

Composant	CAS	Valeur
1,3-Bis(hydroxyméthyl)-5,5-diméthylimidazolidine-2,4-dione	6440-58-0	DL ₅₀ Orale : Rat = 2000 mg/kg

Corrosion/irritation de la peau :

3-(4-(Hydroxyméthyl)-2-méthyl-1,3-dioxolan-2-yl)propanoate d'éthyle : Provoque une irritation cutanée.

Décyl glucoside : Provoque une irritation cutanée.

D-Glucopyranoside de dodécyle : Provoque une irritation cutanée

Lésions oculaires graves/irritation oculaire :

Décyl glucoside : Provoque des lésions oculaires graves.

D-Glucopyranoside de dodécyle : Provoque des lésions oculaires graves

Sensibilisation respiratoire ou cutanée :

Non applicable

Effets mutagènes sur les cellules germinales :

Non applicable

Cancérogénicité :

Non applicable

Toxicité pour le système reproducteur :

Non applicable

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) :

Non applicable

Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétées) :

Non applicable

Danger par aspiration :

Non applicable

Voies d'entrées potentielles :

Non applicable

Section 12. Données écologiques

Toxicité :

Aucune

Persistance et dégradabilité :

Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation :

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol :

Donnée non disponible

Autres effets nocifs :

Donnée non disponible

Section 13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination :

Éliminer ce produit en conformité avec les lois nationales, régionales et locales applicables. Entreposer les résidus du produit dans des contenants réglementaires. Placer les contenants dans les aires d'entreposage des déchets chimiques dangereux.

Section 14. Informations relatives au transport

Aucune Classification TMD/DOT/IMDG/IATA

Section 15. Informations sur la réglementation

Classification NFPA :



Santé : 0
Inflammabilité : 0
Réactivité : 0
Conditions spéciales : 0

Légende = 4 : Sévère, 3 : Élevé, 2 : Modéré, 1 : Léger, 0 : Aucun

Règlements fédéraux des États-Unis

Exigences de la Proposition 65 de la Californie : Aucun ingrédient répertorié

SARA section 313 : Aucun ingrédient répertorié

CERCLA quantité à déclarer : Aucun ingrédient répertorié

Sections 302-304 (quantité déclarée) : Aucun ingrédient répertorié

Community Right-to-Know (Sections 311 et 312) : Aucun ingrédient répertorié

Section 16. Autres informations

Date de préparation de la fiche d'origine :

2022-02-15

Version :

3.0

Validé par :

Toxyscan inc.

Avis au lecteur :

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni Toxyscan inc., ni le fournisseur, ni aucune de leurs filiales ne peuvent assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.

Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément aux règles de classification OSHA (USA), SIMDUT (Canada) / SGH en vigueur au moment de la rédaction.